

Question de l'assemblée :

Question d'un professeur. La disparition des sections locales et l'objectif d'affiliation d'un élève licencié sur 2.

Monsieur le Recteur précise qu'une section sportive doit être labellisée et présenter un projet qui correspond au cahier des charges. Cette diminution perçue est à mettre en lien avec une exigence de qualité.

Monsieur Bernard Lebrun, IA IPR EPS dissocie l'AS des sections sportives et rappelle que l'AS accueille tous les élèves de tous les niveaux.

Question d'un chef d'établissement. Statut de chef d'établissement et de président d'AS. L'inquiétude est exprimée sur la confusion des genres en matière de gestion financière des AS.

La cour des comptes suggère que les chefs d'établissement ne soient plus les présidents d'AS.

Question d'un professeur. Recrutement problématique des volontaires pour prendre la responsabilité des AS.

La responsabilisation des acteurs est un enjeu fort actuellement en particulier dans le contexte d'une volonté d'augmenter les effectifs des pratiquants qu'il faudra gérer.

Question d'un professeur. Accompagnement éducatif et sport.

On constate actuellement une dégradation du recours au sport dans ce dispositif. En 2009 2010 11% pour l'académie, 10% au plan national. 2010 2011, petite dégradation mais l'académie reste à 0.3% au dessus du pourcentage national. Les derniers chiffres attestent d'une baisse plus conséquente. L'académie est à 8% contre 11% au plan national. Faisant référence aux éléments de son intervention, Monsieur le Recteur rappelle le rôle important que joue le sport dans ce dispositif qui va rester une priorité.

Question du temps scolaire.

Monsieur le Recteur précise que la démarche plaçant les disciplines académiques le matin, le sport l'après midi n'est pas la bonne réponse. Il rappelle que les établissements peuvent engager une réflexion autour du découpage de la semaine, des horaires de cours. Il invite les professeurs EPS à être les moteurs de ces réflexions.

Monsieur Bernard Lebrun remercie Monsieur le Recteur et invite une élève handicapée à relater son expérience de l'association sportive et de l'EPS. Anaëlle Roulet, élève au lycée Mendès France en Vendée est médaillée aux jeux paralympiques en natation. Marraine du championnat de France de triathlon, elle revient sur son expérience sportive mais aussi sur l'intérêt de l'engagement dans les fonctions de jeunes officiels. Elle offre un témoignage très vivant sur le rôle essentiel du sport, de l'association sportive et de l'EPS dans l'intégration des élèves handicapés et plus généralement de la réussite de tous.